

CHARTRE DES FOURNISSEURS

CONNEXIONS INFORMATIQUES *des Systèmes de Diagnostic In Vitro*

Société :

Adhérente : SIDIV SFIL

M Mme :

Fonction :

Engage sa société comme cosignataire de la Charte des Fournisseurs de la SIFL et du SIDIV, décrivant les obligations et engagements, communs et individuels, pour le respect du processus de Connexions informatiques des Systèmes de Diagnostic In Vitro.

Date :

Signature
Cachet de la société

A retourner par mail avant le 31 mars 2016 à :

Pour le SIDIV : jnbouillon@sidiv.fr
Pour la SFIL : charte-sfil-sidiv@sfil.asso.fr